

PARTICULIERS



ADDENDUM
À partir du 25/06/2026

VOS TARIFS

AU QUOTIDIEN

Principales conditions tarifaires
En vigueur à partir du 25 juin 2026
Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/03/2026 Il comprend les modifications liées à l'exonération des frais à l'étranger de toute la gamme Ma Banque Au Quotidien, EKO, Essentiel, Premium, Prestige.



ANJOU MAINE

OFFRE PRESTIGE

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE¹

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devise², dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèce de dépannage dans les agences de la Caisse régionale³

PAIEMENT PAR CARTE⁴

Paiement par carte en euro ou en devise², dans et hors d'un pays de l'EEE

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium⁵

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

MERCI POUR L'INFO PRESTIGE (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.merci-pourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

MON SÉCURICOFFRE +

50 Go

32 €/MOIS
DONT 4,50 €
CORRESPONDANT
AUX COTISATIONS
D'ASSURANCE

¹ Avec la carte de paiement physique incluse dans l'offre.

² Hors frais de conversion monétaire.

³ Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.

⁴ Avec vos cartes de paiement (physique et virtuelle) incluses dans l'offre. Chaque carte bénéficie de ces forfaits.

⁵ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

OFFRE PREMIUM

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE¹

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devise², dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèce de dépannage dans les agences de la Caisse régionale³

PAIEMENT PAR CARTE⁴

Paiement par carte en euro ou en devise², dans et hors d'un pays de l'EEE

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium⁵

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

MERCI POUR L'INFO PREMIUM (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique

MON SÉCURICOFFRE +

5 Go

**16 €/MOIS
DONT 4,50 €
CORRESPONDANT
AUX COTISATIONS
D'ASSURANCE**

¹ Avec la carte de paiement physique incluse dans l'offre.

² Hors frais de conversion monétaire.

³ Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.

⁴ Avec vos cartes de paiement (physique et virtuelle) incluses dans l'offre. Chaque carte bénéficie de ces forfaits.

⁵ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

OFFRE ESSENTIEL (suite)

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE ¹	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devise ² , dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèce de dépannage dans les agences de la Caisse régionale ³	
PAIEMENT PAR CARTE ¹	
Paiement par carte en euro ou en devise ² , dans et hors d'un pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus ⁴	
MERCI POUR L'INFO	
• Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes/an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique	
MON SÉCURICOFFRE +	
5 Go	

10 €/MOIS
DONT 1 €
CORRESPONDANT
AUX COTISATIONS
D'ASSURANCE

¹ Avec la carte de paiement physique incluse dans l'offre.

² Hors frais de conversion monétaire.

³ Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.

⁴ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

OFFRE EKO (nouvelle offre commercialisée depuis le 29/04/2026
Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients et les clients
non détenteurs d'une offre groupée de services jusqu'au 30/06/2026)

GESTION DU COMPTE	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne (Part RIB)	GRATUIT
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte) Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.	EN OPTION : 1€/MOIS (cotisation carte)
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Fourniture d'une carte de débit physique (carte de paiement à autorisation systématique).	
PAIEMENT AVEC LA CARTE VIRTUELLE ET LA CARTE PHYSIQUE EN OPTION	
Paiement par carte en euro ou en devise ¹ , dans et hors d'un pays de l'EEE	GRATUIT
RETRAIT AVEC LA CARTE PHYSIQUE EN OPTION	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	GRATUIT
Retrait d'espèces en euro ou en devises ¹ , en France, dans la zone euro ou dans un pays de l'EEE, à un distributeur automatique d'un autre établissement	1€/RETRAIT à partir du 4 ^e retrait/mois
Retrait d'espèces en devises ¹ dans un pays hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	GRATUIT
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN (EN OPTION)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois	EN OPTION : 1€/MOIS

¹ Hors frais de conversion monétaire.

Document informatif à vocation non-publicitaire

Ces tarifs sont également consultables sur notre site Internet : credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 736 - Siège social : 77 avenue Olivier Messiaen 72083 Le Mans Cedex 9 - 414 993 998 RCS Le Mans - Identifiant unique CITEO : FR234340_01BYR N° individuel d'identification à la TVA : FR 04 41 499 3 99 8

08/2026 - Extrait des principaux tarifs.